N° ordre : 23-661

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 50
Date de convocation : 24/02/2023 Date d'affichage :

Objet : Affectation des résultats 2022

L'an deux mil vingt-trois, le 3 mars à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes située à Limas (69), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	Excusé
	AVB	CHEVALIER Armelle	
x	AVB	DAUMAS Nathalie	X
x	AVB	DECEUR Patrice	X
x	AVB	FROMENT Benoit	Excusé
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	Excusé
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	REBAUD Catherine	X
x	AVB	ROMANET Michel	Excusé
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
x	CCBPD	BOUVET Nicole	Excusée
x	CCBPD	FLAMAND Guy	Excusé
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	Excusée
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	X
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	TERRIER Pascal	
	CCBPD	TRONCY Thierry	
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN Carole	Excusée
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	
x	CCDSV	DOMPOINT Daniel	Excusé
x	CCDSV	FORNES Christine	Excusée
	CCDSV	GARNIER Gilles	
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	X
	CCDSV	VALLOS Frédéric	
x	MBA	COGNARD Jean-François	
	MBA	DARMEDRU Brigitte	
x	MBA	MANTOUX Guy	X
	COR	BLEIN Bernadette	
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
x	COR	PERONNET Alain	Excusé
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE Hervé	X
x	CCPA	DOUILLET José	
x	CCPA	FORT Frédéric	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	Excusé
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	Excusée
	CCPA	PAULOIS Frédéric	Excusé
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	Excusé
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	X
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	Excusé
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	Excusé
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	Excusée
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	X
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	Excusé
	SMIDOM	BIGOT Agnès	Excusée
x	SMIDOM	COTTEY Romain	
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	X
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	X
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	Excusé
x	SMIDOM	VIOT Dominique	Excusé

Accusé de réception en préfecture
069-256900705-20230303-23-661-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2023

I- BUDGET PRINCIPAL

L'excédent cumulé de fonctionnement s'élève à **81 555,20 €** et sera repris en recette de cette même section au compte 002.

L'excédent cumulé d'investissement s'élève à **68 699,18 €** et sera reporté sur le budget 2023 au compte 001.

II- BUDGET VALORISATION ENERGETIQUE

➢ Résultat de fonctionnement :

L'exercice est excédentaire de **345 413,22 €**, et le total des exercices cumulés est de **+ 5 826 135,26 €** (sans CNIM 37 604,92 €) qui sera repris en recette, au compte 002.

➢ Résultat d'investissement :

En 2022, les restes à réaliser d'investissement s'élèvent à **6 645 500,00 €** pour les dépenses, et à **0,00 €** pour les recettes, auxquels est ajouté l'excédent d'investissement de **6 704 062,67 €**, soit un solde excédentaire de **58 562,67 €**. Cet excédent est reporté sur le budget 2023 au compte 001.

III- BUDGET COLLECTE SELECTIVE

L'excédent cumulé de fonctionnement s'élève à **+ 495 077,53 €** et sera repris en recette de cette même section au compte 002.

L'excédent cumulé d'investissement est de **+ 82 833,39 €** et sera repris en recette de cette même section au compte 001.

IV- BUDGET COMPOST

L'excédent cumulé de fonctionnement s'élève à **+ 651 438,98 €** et sera repris en recette de cette même section au compte 002.

L'excédent cumulé d'investissement est de **+ 1 637 466,39 €** et sera repris en recette de cette même section au compte 001.

V- BUDGET CET 3

L'excédent cumulé de fonctionnement s'élève à **+ 529 672,87 €** et sera repris en recette de cette même section au compte 002.

L'excédent d'investissement cumulé est de + **126 465,04 €** et sera repris en recette de cette même section au compte 001.

Le comité, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2022.

Le secrétaire,
Olivier MANDON

Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN

Accusé de réception en préfecture
069-256900705-20230303-23-661-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2023